



L'inspection comme accélérateur des actions de prévention

Exemple d'une visite aux ateliers municipaux –
secteur menuiserie

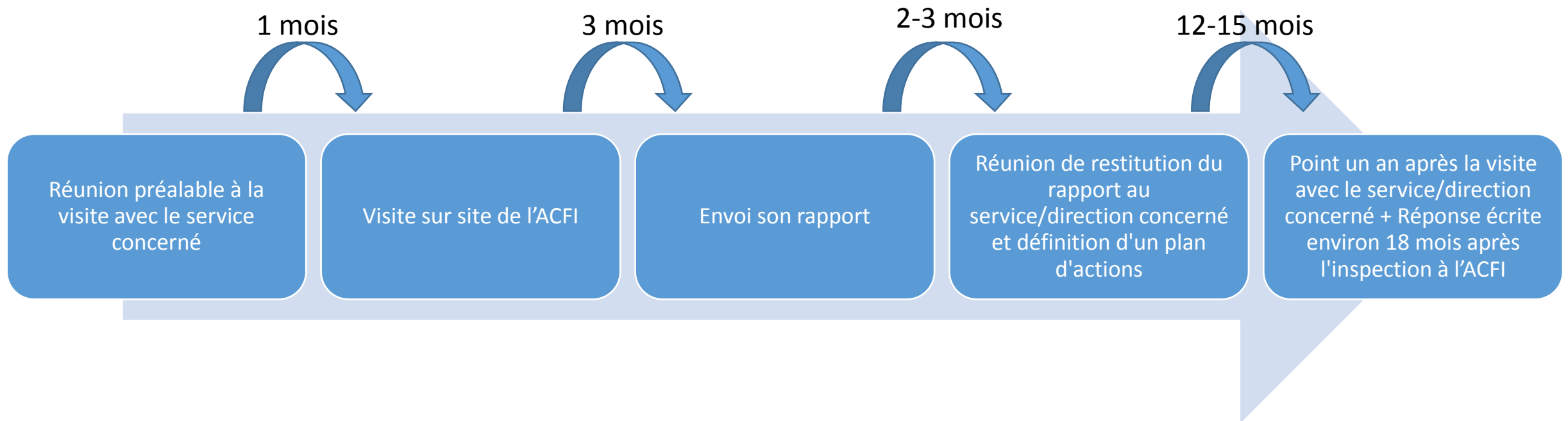
Contexte

- Convention avec le CIG depuis 2012
- Participation des représentants du personnel au CHSCT aux visites de l'ACFI en tant qu'observateurs

« Le CHSCT sera informé par l'autorité territoriale des visites d'inspections.

L'Autorité Territoriale autorise la présence d'un représentant du personnel élu au CHSCT par syndicat pour assister aux visites de l'ACFI. Dès transmission à l'Autorité Territoriale, le rapport de l'ACFI sera transmis aux membres du CHSCT. » (extrait du RI du CHSCT)

Processus des visites de l'ACFI



Etat des lieux

- Menuiserie : 7 agents (dont un responsable)

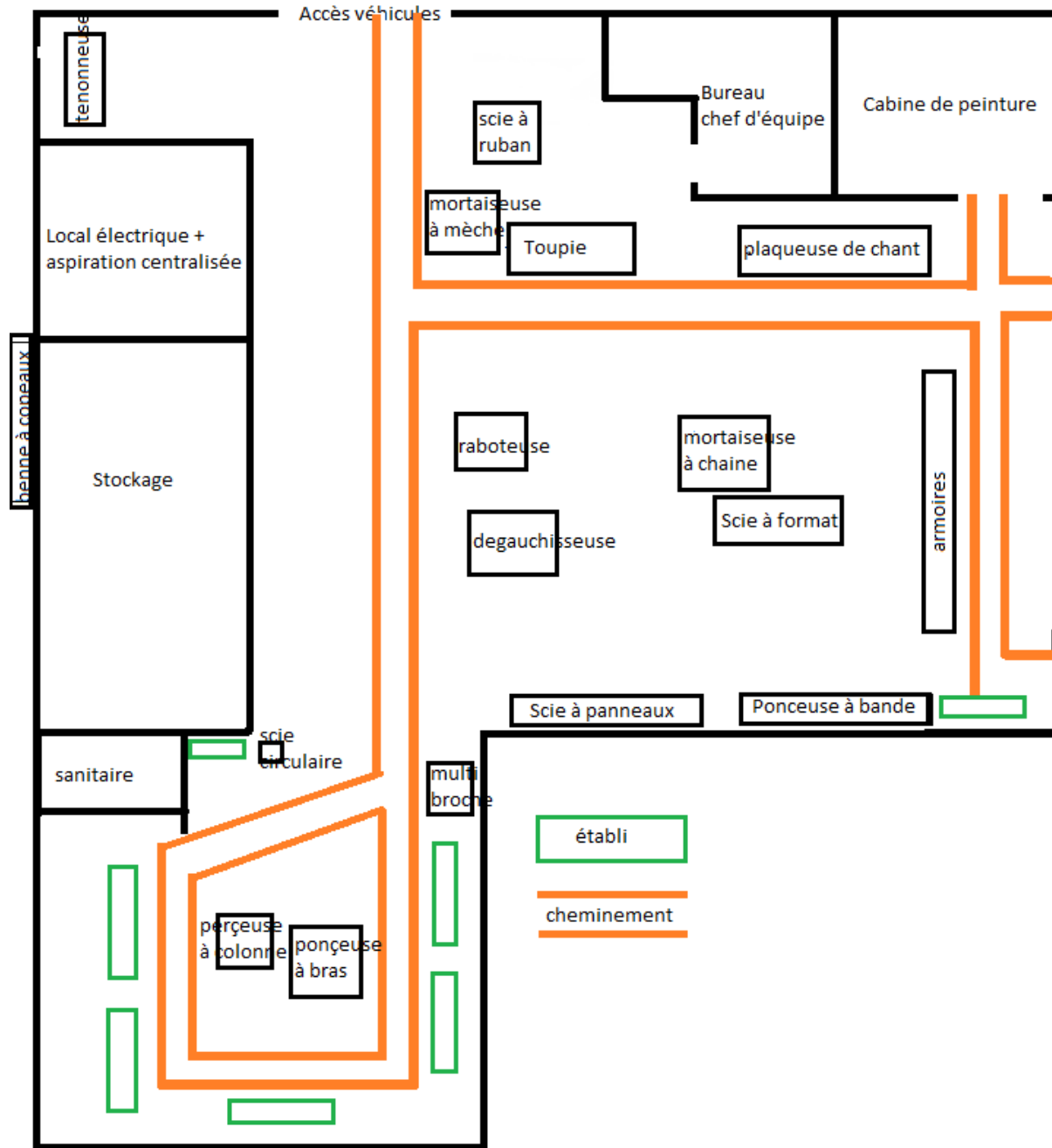
2 espaces de travail :

- Un atelier avec machines (toupie, dégauchisseuse, ponceuse à bande, mortaiseuse, scie à panneaux, scie à format) et 1 poste de travail
- Un espace de travail avec 5 postes de travail

Les missions :

- Créations (chalets, banque d'accueil, mobiliers...),
- Entretiens des bâtiments communaux

Surface régie menuiserie : 500 m²









RISQUES	PONCEUSE A BANDE Atelier : MENUISERIE - 81, rue Jean Bourguignon 92501 Rueil-Malmaison		PRÉVENTION
 <p>MOUVEMENT PRESSANT</p> <p>BRUIT</p> <p>MATIERE ABRASIVE EN ROTATION</p> <p>RISQUE INCENDIE</p>	LORS DE L'APPUI DU PATIN CONTRE LA BANDE DE VERRE (PHOTO CI-DESSOUS) 		<p>FAIRE ATTENTION A VOS MAINS LORS DE LA PRESSION DU PATIN SUR LA BANDE DE VERRE</p>  <p>PORT DES GANTS ET DU CASQUE ANTI-BRUIT OBLIGATOIRE</p> <p>NE JAMAIS EXPOSER VOS MAINS A LA BANDE DE VERRE EN MOUVEMENT.</p> <p>IL EST INTERDIT D'AFFUTER LES OUTILS DE TRAVAIL AVEC LA PONCEUSE A BANDES.</p>
 <p>PORT DE CHARGES</p>	LORS DU TRANSPORT DE LA PLANCHE A POLIR 		 <p>PORT OBLIGATOIRE DES CHAUSSURES DE SECURITE</p>
 <p>GESTES REPETITIFS</p>	LORS DU PONÇAGE SUCCESSIF DE PLUSIEURS PLANCHES 		<p>FAIRE UNE PAUSE D'1 MN TOUTE LES 15 MN AFIN DE CONSERVER UNE ATTENTION SOUTENUE AU POSTE DE TRAVAIL</p>
<p>EN CAS D'ACCIDENT FAITES LE 18</p> <p>SECOURS PREVEENEZ LE</p> 	<p>RESPECTER LES POSTURES, FAIRE REGULIEREMENT L'ETAT DU SYSTEME D'ASPIRATION</p> <p>ENVIRONNEMENT</p> <p>NE PAS FUMER</p> <p>LES GESTES ET FAIRE VERIFIER REGULIEREMENT L'ETAT DU SYSTEME D'ASPIRATION</p> 		<p>RANGEMENT PROPRETÉ CONSERVER UN POSTE DE TRAVAIL PROPRE ET RANGE.</p>
<p>Date de réalisation : 10/07/2003</p>	<p>Rédacteur : M. Anja ANDRIAMANANTENA</p>	<p>Numéro : 5</p> <p>Collectivité : Mairie de Rueil-Malmaison - Ateliers Municipaux - 81, rue Jean Bourguignon 92501 Rueil-Malmaison</p>	<p>Indice de mise à jour : 0</p>

Document réalisé par l'intermédiaire du CD-Rom « Fiche de sécurité au poste de travail » conçu et édité par la société Dexia Softcap.

Service	Site	Nature du risque	Description de la situation dangereuse	Habilitations et formations	Niveau de maîtrise	Niveau de gravité	Niveau d'exposition	Criticité	Mesures de préventions proposées
Ateliers Municipaux	Ateliers Municipaux	Risques d'incendie et d'explosion	Formation possible d'atmosphère explosive en raison des poussières de bois	Extincteurs	7-	10-	7-	1	Constituer le DRPCE et mettre en place des mesures pour réduire les risques (aération des locaux, signalement des zones ATEX...)
Ateliers Municipaux	Ateliers Municipaux	Risques liés aux produits chimiques dangereux dont CMR	Exposition aux poussières de bois	Sensibilisation au risques liés aux poussières de bois	4-	10-	10-	1	Travailler sur l'aération permanente de l'atelier, car hormis les système d'aspiration à la source, il n'existe pas d'aération mécanique. Sensibiliser les agents au port du masque antipoussière car ils ne le portent pas. Installer un système d'aération à la source pour les ponceuses portatives.
Ateliers Municipaux	Ateliers Municipaux	Risques liés aux machines et aux outils	Utilisation de toutes les machines à bois et du matériel électroportatif : coupure, sectionnement, projection de copeaux et poussières		4-	10-	10-	1	Mettre au rebut les 2 meuleuses qui ne sont pas conformes S'assurer que les carters de protection du matériel soit systématiquement en place et ne jamais les enlever Sensibiliser les agents sur l'obligation d'utiliser des poussoirs sur les machines.
Ateliers Municipaux	Ateliers Municipaux	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Effondrement de chutes de bois, stockés au dessus d'armoires ou de racks dans l'atelier		7-	7-	7-	1	Nettoyer, ranger, trier ces chutes de bois afin de les éliminer. Se débarrasser des encombrants.
Ateliers Municipaux	Ateliers Municipaux	Risques liés au bruit	Utilisation de toutes les machines		7-	7-	10-	1	Porter les casques antibruit ou bouchons d'oreille systématiquement dès lors qu'une machine à bois est en fonctionnement. Proposer des protections auditives moulées pour chaque menuisier
Ateliers Municipaux	Ateliers Municipaux	Risques liés aux manutentions manuelles et à l'activité physique	Pose de parquets et de plinthes en position accroupie ou à 4 pattes	Gestes et postures	10-	7-	7-	1	Genouillères à mettre à disposition ou tapis afin de limiter les douleurs aux genoux notamment

Visite d'inspection de la menuiserie le 24/02/15 (rapport reçu en mai 2015)

- 16 pages
- 10 thématiques abordées
 - Risque électrique
 - Risque chimique
 - Risque incendie et Atex
 - Gestion des équipements de travail
 - Ambiances physiques
 - Risque lié à la circulation
 - Aération ventilation
 - Organisation du travail
 - Processus formation santé et sécurité
 - Premiers secours
- 71 recommandations

Visite d'inspection de la menuiserie le 24/02/15 (rapport reçu en mai 2015)

1. Le risque électrique :

L'armoire électrique de la centrale d'aspiration doit être remise aux normes par la mise en place d'organes de manœuvres sécurisés. Par ailleurs, une procédure de consignation doit être mise en place pour les agents autorisés et habilités.



Visite d'inspection de la menuiserie le 24/02/15 (rapport reçu en mai 2015)

2. La ventilation et le système de captation à la source :

Le système de captation à la source mis en place pour diminuer l'exposition aux poussières de bois ainsi que le système de ventilation de la cabine de peinture doivent faire l'objet d'une maintenance préventive, ainsi que des vérifications réglementaires annuelles devant être consignés dans le dossier de maintenance. Le débit d'air de la cabine n'a pas fait l'objet de mesures.

Mesures annuelles de concentration des agents chimiques dangereux

Pour la menuiserie :

- Poussières de bois
- Acétone (diluant)
- Xylène (diluant)

Réf. : R 17-276
 Selon devis : D 16-177B
 Date d'émission initiale : 25/01/2018

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'EXPOSITION A CERTAINS ACD'S DE LA MENUISERIE DE RUEIL-MALMAISON

Ville de Rueil-Malmaison
 Mesures effectuées le 14/12/2017

Mesures demandées par : Basile BONFILS

Intervenant : Nabil EL HAGOUZ

Rédacteur : Benjamin MALLET Visa	Vérificateur : Ludivine BAUDRY Visa
Qualité : Technicien d'essais	Qualité : Responsable Technique

*Ce document ne peut pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite de COVAIR SA.
 Ce document comporte 31 pages pour la partie principale
 22 pages pour la partie "Annexe"*

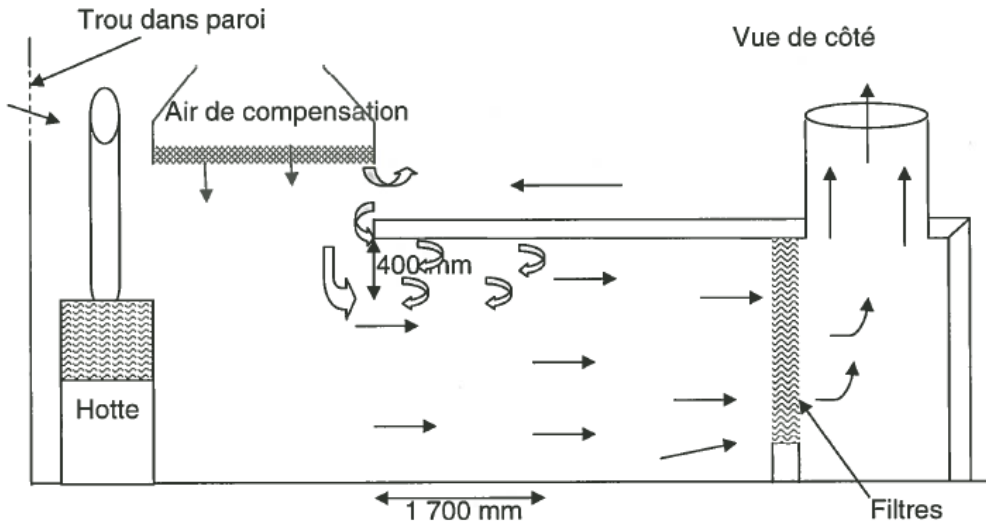
Laboratoire certifié système commun UIC/MASE N° N2P 2010-1080



Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ☒

Synthèse des mesures	Indice d'exposition			VLEP / VLCT (mg/m3)
	Agent 1	Agent 2	Agent 3	
Poussières de bois 2017	0,18	0,27	0,60	1
Poussières de bois 2018	0,76	0,69	0,47	1
Acétone 2017	17,7	25,1	24,8	2420
Acétone 2018	25,2	39,2	65,4	2420
Xylène 2017	12,6	25,1	54	442
Xylène 2018	9,3	12,8	37,3	442

IV.2.5. Test à la fumée



V TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Equipement	Plan	Vit. Moy. en m/s	Vitesses < 0,40 m/s	Conformité	Débit en m ³ /h	Pression acoust. Max en dB(A)	Ecoulements
Cabine de peinture	Ouverture	0,63	1 / 9	Non conf.	14 102 en conduit	78	Cf. page 10
	1,10 m Ⓞ	0,66	2 / 9	Non conf.		79	
	1,70 m Ⓞ	0,67	0 / 9	Conforme			
Hotte de préparation	Ouverture	0,60	0 / 9	Conforme	1 326 en conduit	76	Cf. page 13
Extraction d'ambiance Serrurerie	N. A.	N. A.	N. A.	N. A.	2 189	N. A.	N. A.

Bras d'aspiration de l'atelier Serrurerie

Configuration	Débit en m ³ /h			100 % d'efficacité jusqu'à		
	Bras 1	Bras 2	Bras 3	Bras 1	Bras 2	Bras 3
1 bras ouvert 2 bras fermés	≈ 1 113	≈ 982	982	40 cm	40 cm	40 cm
2 bras ouverts 1 bras fermé	947 à 1 108	935	774	40 cm	40 cm	40 cm
3 bras ouverts	631	639	691	30 cm	30 cm	30 cm

Visite d'inspection de la menuiserie le 24/02/15 (rapport reçu en mai 2015)

3. Le risque chimique :

La gestion du risque chimique doit être optimisée par l'amélioration des procédés de nettoyage des poussières de bois, l'amélioration du stockage des peintures. Concernant le stockage des produits chimiques (peintures...), des mesures de gestion doivent être mises en place au regard de l'évaluation du risque chimique : sensibilisations et formations au risque chimique, mise en place des notices de postes.... Le résultat de cette évaluation du risque chimique doit être intégré au document unique.



Agoplac di liquide - Bostik

Utilisation : Colle néoprène



Etiquetage réglementaire :

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux
Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer somnolences ou vertiges
Toxique pour les organismes aquatiques



CONDITION D'UTILISATION :



En cas d'incendie, utiliser tout type d'extincteur. En revanche, éviter un jet d'eau.



PREMIERS SECOURS

Inhalation



Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion



Rincez la bouche avec de l'eau. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contact peau



Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact yeux



Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures.

En cas d'urgence :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti-poison : 01 45 42 59 59

Actions complémentaires

« *Mettre en place un exercice d'évacuation et essais du matériel tous les 6 mois* »

- Mise en place d'exercices d'évacuation
- Mise en place de signalétique pour les points de rassemblement lors d'évacuation



Actions complémentaires

- « Réaliser une étude de faisabilité pour le raccordement d'un dispositif d'aspiration sur chaque poste de travail »
- Installation de 2 aspirateurs directement relié au système d'aspiration centralisé

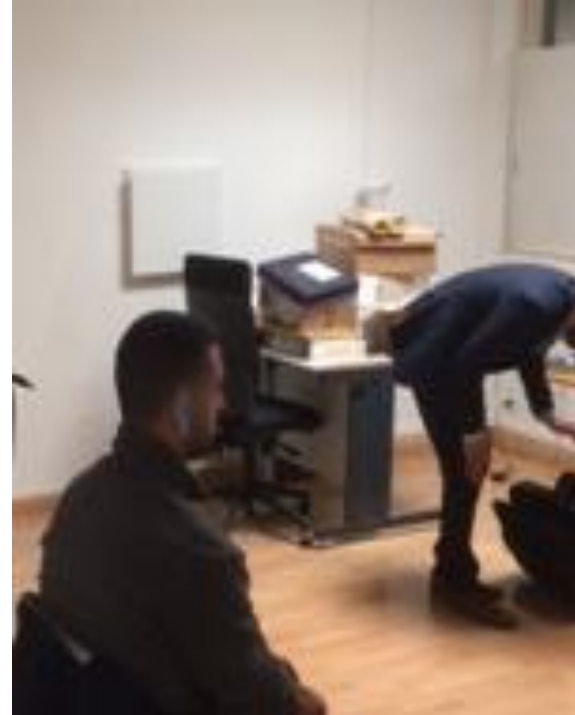


Actions complémentaires

- « *Stocker les bouteilles de gaz dans un local ventilé, à l'abri de toute source d'ignition* »
- Création d'une cage extérieure pour le stockage

Actions complémentaires

- « *Les agents sont exposés au bruit et portent des équipements anti-bruit (casques). Réaliser le renouvellement des mesures et les transmettre au médecin de prévention* »
- Dotation des agents de bouchons d'oreilles moulés
- Restriction de l'accès à l'atelier : mise en place d'une sonnette et verrouillage automatique de la porte + signalisation



Actions complémentaires

- « *Mettre en place un accueil sécurité pour les agents, apprentis compris, et établir systématiquement une attestation de formation.* »
- Mise en place d'un accueil sécurité général depuis 2017
- Accueil sécurité au poste de travail aux ateliers pour tout nouvel arrivant depuis 2016



Actions complémentaires

- Installation de postes de ponçage avec système d'aspiration à la source intégré



Reste à faire

- Mettre à jour les fiches de postes et y préciser le risque d'entraînement
- Suite à une autre visite de l'ACFI du 16 mars 2016 (concernant les vérifications générales périodiques), une vérification du matériel de travail en hauteur (échafaudages) doit être planifiée en 2020